

Commémoration en différé de la Journée nationale de la femme par l'ambassade d'Afrique du sud

L'appel à l'action: ce que les femmes veulent

IMM
Libreville/Gabon

LA République d'Afrique du Sud a commémoré, le 9 août 2019, la Journée nationale de la femme, sous le thème: "25 ans de démocratie, une Afrique du Sud unie pour l'émancipation des femmes".

À Libreville, l'ambassadrice de ce pays au Gabon, Queen Anne Zondo, a fait écho à cette journée en organisant une cérémonie, le 30 septembre dernier, à sa résidence sise à la Sablière. Elle a échangé à cette occasion avec des personnalités féminines gabonaises dont la présidente de la Cour constitutionnelle, Marie Madeleine Mborantsuo.



La diplomate sud-africaine Queen Anne Zondo (d) et la présidente de la Cour constitutionnelle, Marie Madeleine Mborantsuo.

Photo: IMM

"La campagne de cette année en Afrique du Sud vise à identifier les problèmes multiformes qui, aujourd'hui, touchent les femmes de tout secteur, race, statuts et âge. Par cette campagne, nous voulons encourager les

femmes à faire preuve d'audace, à dire sans crainte ce qu'elles veulent maintenant. Ce mois dédié à la femme a permis de mettre en lumière les problèmes essentiels auxquels se heurtent toutes les femmes aujourd'hui,



Les hautes personnalités féminines invitées posant autour de l'ambassadrice de l'Afrique du Sud.

Photo: IMM

notamment la violence sexiste et leur autonomisation économique", a expliqué la diplomate. Dans cette perspective, elle a reconnu les efforts du gouvernement de son pays dans le domaine de la lutte des

femmes. "Compte tenu du contexte socio-historique portant sur le 9 août et l'héritage de la lutte des femmes, de l'approche conceptuelle à la quête de l'égalité des genres et l'analyse du contexte actuel, notre gouverne-

ment rend hommage à ceux dont la lutte a posé les bases des droits des femmes et des libertés aujourd'hui, et encourage les mesures visant à faire évoluer les relations hommes-femmes et les efforts permettant de garantir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes en Afrique du Sud. Surtout que nous avons hérité d'un système oppressif pour les femmes. Un système où elles sont soumises aux hommes et n'ont pas leur propre programme", a-t-elle dit.

Au terme des échanges, la présidente de la Cour constitutionnelle a estimé que l'exemple de l'Afrique du Sud pourrait faire école car, cette lutte doit être celle des femmes de tous les pays.

Vie des associations

"Être femme" marque sa première sortie par une mini-foire

J.F.M
Libreville/Gabon

CRÉÉE depuis février 2018, par Edna Marjorie Ambenga, l'association "Être femme" a organisé, le 28 septembre dernier, une mini-foire à la place de l'indépendance de Libreville, sise en face du commissariat du Littoral (ex-Commissariat central). Une initiative bien accueillie par le public, venu nombreux. Pour la circonstance, plus de quarante commer-



Des clientes devant un stand

Photo: J.F. Maroia

cantes y ont dressé des stands et occupé les espaces exploitables. À en croire les organisatrices,

les fonds récoltés serviront à l'achat des cadeaux de Noël pour les enfants hospitalisés. Dans la foulée, Mme Ambenga a expli-

qué que son association rassemble des femmes venues de divers horizons, sans distinctions de race, d'ethnie ou de religion. Avant d'ajouter

que sa structure entend œuvrer à l'épanouissement, à l'autonomisation et à la valorisation des femmes.

Hôtel de Ville de Libreville

Les timbres de nouveau disponibles

R.H.A
Libreville/Gabon

FIN de calvaire pour les usagers du service d'État civil désirant authentifier leurs documents. Les timbres sont arrivés, annonce-t-on du côté de l'Hôtel de Ville de Libreville. Après une pénurie qui a duré plus de deux semaines, la précieuse vignette est désormais disponible. Cette rareté a considérablement perturbé certaines démarches et procédures administratives telles que le recensement des agents de la Fonction publique, qui est d'ailleurs l'une des raisons de ladite pénurie. Le bureau du conseil municipal, comme on a pu l'entendre, "vient de mettre en place une nou-



Les usagers de nouveau à l'accueil du service d'État civil de l'Hôtel de Ville de Libreville pour s'approvisionner en timbres.

Photo: SNN

velle politique de gestion de stock qui permettra, à moyen terme, de résoudre définitivement cette pénurie de timbres au sein de ladite institution".

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DES HYPOTHÈQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 118 de la loi n° 0003/PR/2012 du 13 août 2012 portant ratification de l'ordonnance n° 5/PR du 13 février 2012 fixant le régime de la propriété foncière en République Gabonaise, le Conservateur de la Propriété Foncière porte à la connaissance du public que les opérations de bornage ont été clôturées aux dates et pour les parcelles précisées dans le tableau ci-dessous.

Si cela n'a pas été fait auparavant, les éventuelles oppositions seront reçues à la Conservation de la Propriété Foncière dans un délai de deux (2) mois à compter de la date de parution du présent avis.

Passé ce délai, la forclusion sera encourue.

N° de la R. I.	N° parcelle	Section	Ville ou District	Date de clôture de bornage
10 317	117	YKB	Libreville	18 septembre 2019
10 318	116	YK8	Libreville	18 septembre 2019
10 319	114	YKB	Libreville	18 septembre 2019
10 320	118	YK8	Libreville	18 septembre 2019

P. Le Conservateur



P. P. Christian NKOGE